



DÉCLARATION DU SYNDICAT CGT-FORD À LA RÉUNION CE DU 23 MAI 2011 DÉNONCIATION DE L'ATTITUDE DU DRH

Lundi 23 mai 2011

Le climat social est monté d'un cran en fin de semaine dernière. Le quasi gel des salaires que souhaite mettre en place la direction contribue à dégrader la situation de mécontentement des salariés. A l'appel de 4 syndicats ouvriers, deux mouvements de grèves ont été bien suivis (plus de 300 salariés à chaque fois). La deuxième action s'est déroulée à l'occasion de la dernière réunion NAO. Nous espérons que la direction renonce à son projet de geler les salaires sur 3 ans et qu'il n'y aurait pas de pertes financières pour les années qui viennent.

Même si la direction a proposé 1 % au lieu des 0,5 % d'augmentation générale, elle maintient ce qu'elle appelle une modération salariale pour 3 ans. Pour les syndicats et pour les salariés grévistes, c'est inacceptable.

Du coup, la salle a été envahie par les salariés mécontents. Une discussion a eu lieu permettant aux salariés d'exprimer en direct leur mécontentement, leurs craintes des lendemains, leurs difficultés sociales, les pertes importantes du pouvoir d'achat.

Nous déplorons et dénonçons l'attitude du DRH qui à chaque fois a répondu d'une manière méprisante et arrogante. Des collègues ont même été surpris et blessés par ses réponses plutôt agressives, du style « *vous n'avez qu'à reprendre des études si vous voulez avoir les avantages des cadres* », à un préretraité handicapé qui partirait déçu avec une pension de 1160 euros « *vous n'avez qu'à rester travailler si vous n'êtes pas satisfait* ». Ceci dit les échanges se sont déroulés sans agressivité même si la tension était omniprésente.

La direction a décidé de partir vers 11h00. Les deux portes étaient bloquées de l'extérieur, ce qui a empêché les deux membres de la direction de sortir de suite. Le DRH s'est énervé. Il s'est alors heurté à un délégué CGT qui était assis et qui se trouvait sur le passage. Il faut dire qu'il y avait du monde dans la salle et qu'il n'était pas facile de circuler. Le DRH au lieu de lui demander de se pousser, il l'a attrapé par le bras, l'a écarté violemment et l'a secoué pour passer. Cette agression physique est certainement à mettre sur le compte d'une perte de contrôle momentanée. Mais c'était dans la ligne d'une attitude inadmissible tout le long de la réunion et même plus globalement depuis plusieurs mois. Toutes les « négociations » sont rendues pratiquement impossibles du fait de ce style d'attitude. Nous dénonçons catégoriquement ce comportement.

Nous précisons que le délégué a fait reconnaître les ecchymoses sur son bras droit par le médecin du travail, a fait déclarer l'accident du travail. Son médecin personnel l'a mis en arrêt maladie. Puis notre délégué, accompagné d'un témoin, est allé porté plainte à la gendarmerie.